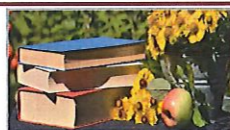


Bibliothèque de Rosenwiller

Contact : Odile Weiskopf
Simone Einhart



☎ 03 88 50 73 69 (aux heures d'ouverture)

✉ bibliothequerosenwiller@wanadoo.fr

L'équipe d'animation de la bibliothèque a le plaisir de vous inviter à la prochaine

pause-lecture

qui aura lieu samedi 11 mai de 17h à 19h

Autre date à vous réserver :

Vendredi 28 juin - rendez-vous à 20h à la bibliothèque pour cheminer vers le Holesel pour la traditionnelle

LECTURE SOUS LES ETOILES

Retrouvez nos infos sur le site de la commune, rubrique vie locale puis bibliothèque.

Horaires : - **lundi** de 18h à 20h
- **samedi** de 13h30 à 15h30



ANIMATION

La section **ROS'ACE** de l'ASCR, nouvellement créée, a pour objectif d'organiser des manifestations

saisonnnières qui donnent aux habitants l'occasion de se rencontrer et d'échanger en toute convivialité.

Soyons nombreux à soutenir leurs efforts lors de la **1ère soirée BURGERS et PIZZ'ART**, vendredi le 10 mai dès 18h, place de l'église.

Contact : **Thierry Frantzen** - ☎ 06 84 62 11 95
✉ rosace.rosenwiller@gmail.com

Select'om NOUVEAU

Le Select'om vous informe que depuis le 1er mars 2019 il est possible de déposer, dans les déchetteries de Boersch et de Molsheim notamment, les **pneus de véhicules légers**, montés ou non sur jantes, durant les heures d'ouverture habituelles.

Attention : Seuls **4 pneus par foyer** peuvent être déposés à chaque passage en déchetterie.

Pour tout renseignement :

☎ 03 88 47 92 20

<https://www.select-om.com>

Accueil en Mairie

Vous serez accueillis par Patricia Rohlfshagen, secrétaire :

Lundi : 8h00 à 12h00

Mardi : 8h00 à 12h00

Mercredi : 8h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00

Jeudi : 8h00 à 12h00

Vendredi : 8h00 à 12h00 et 13h00 à 17h00

Samedi : 9h00 à 11h00 les 1er et 3e samedis du mois

Réception par **M. le Maire** ou l'un de ses adjoints **uniquement sur rendez-vous**.

Ce bulletin est réalisé par la Commission Communication - Claude Graff, Claudine Huck, Fernande Huck, Jean-Georges Huck, Philippe Wantz



A NOTER DANS VOS AGENDAS

Les semaines à venir seront riches en événements organisés par les associations locales ; de quoi satisfaire tous les goûts !

- le **5 mai** : **Concert de Printemps** de l'amicale des sapeurs-pompiers et soirée tartes flambées
- le **19 mai** : **Promenade des Fines Bouches** organisée par le syndicat viticole de Rosenwiller
- le **9 juin** : **Pfingstessel Owe** organisé par le Club des Jeunes de l'ASCR
- le **10 juin** : **Randonnée de Printemps** de l'ASCR
- le **30 juin** : **Fête d'été** des sapeurs-pompiers
- le **28 juillet** : **Sortie canoë** de l'ASCR

Etat Civil

Grands anniversaires

- 85 ans : Mme Valentine ARNOLD, le 19 février
- 80 ans : M. Michel MEYER, le 20 février
- 95 ans : Mme Joséphine KIMM, le 11 mars
- 90 ans : Mme Victoire SCHREIBER, le 15 mars
- 85 ans : M. Eugène SCHULTHEISS, le 6 avril
- 80 ans : Mme Marie-Madeleine LAIN, le 23 avril

Naissance

- Elisée, née le 23 mars au foyer de M. Stéphane MARGUIN et de Mme Mélanie STEGER

Mariages

- M. Dominique GUNTZ et Mme Charlène HIEBEL, le 12 avril
- M. Maurice GOEBEL et Mme Francine GILGERT, le 27 avril

Décès

- Mme Alice JOST, née WANTZ, le 22 mars, à l'âge de 91 ans
- M. André SCHREIBER, le 1er avril, à l'âge de 89 ans

Nouveaux arrivants

- M. et Mme Mathieu et Jody AMIEL et leur fils Alexandre, le 9 février
- M. Leszek PODEMSKI et Mme Emmanuelle BIASOLO-SOUVIGNET, en février

Mairie de Rosenwiller

2, Place de l'Eglise
67560 Rosenwiller

Tél : 03 88 50 41 66

Email : secretariat@rosenwiller.com

Notre site : www.rosenwiller.com



Location des salles communales

Veillez vous adresser à la mairie ou à M. Jean-Georges Huck, adjoint (Tél : 03 88 50 73 21 ou 06 89 37 25 77)

Tarifs et conditions consultables sur notre site

Commune de Rosenwiller



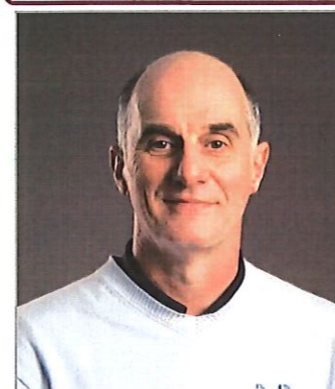
N°43 - avril 2019



's Gemeinerätsblattel

Bulletin d'information communal

Le mot du Maire



Dossier : finances communales



Le baroud d'honneur de notre tilleul avant l'arrivée imminente du panneau lumineux ?

Elections Européennes

Nous sommes appelés à élire nos représentants

Dimanche 26 mai

Le **Bureau de Vote** sera situé **1, place de l'église** dans la salle de la cantine.

Il sera ouvert de 8h à 18h.

Chers habitants de Rosenwiller,

Ce lundi 15 avril, une grande majorité d'entre nous a suivi avec émotion l'incendie qui ravageait Notre-Dame de Paris. En quelques heures, une charpente plusieurs fois centenaire fut effacée du paysage parisien. Au-delà des croyances propres à chacun d'entre nous, force est de constater que le patrimoine compte pour une majorité et que l'envie de redonner à la cathédrale de Paris rapidement sa beauté architecturale est unanimement partagée.

Lors du conseil municipal du 22 février a été approuvé l'achat de la parcelle située au 3, place de l'église. Le projet d'extension de notre place va pouvoir se concrétiser. Cette opportunité unique poursuit des objectifs multiples et facilitera entre autre les manifestations associatives. Le financement prévisionnel de ce projet laisse apparaître un effort soutenable pour notre commune.

Le dossier traditionnel d'avril est celui de nos finances. Vous constaterez la maîtrise de notre budget de fonctionnement et le dynamisme de l'investissement au travers des nouveaux projets. Nous avons également engagé les dépenses pour le lotissement communal qui est actuellement dans la phase d'autorisation d'urbanisme. Les prescriptions de l'Architecte des Bâtiments de France impacteront inévitablement le coût des parcelles.

La vitesse excessive et le non-respect de la réglementation sont une réalité dans le village, même s'ils sont le fait d'une minorité d'automobilistes. Plusieurs riverains nous ont fait part à juste titre de leur exaspération. Nous allons procéder à des modifications de voirie, à une réglementation de stationnement et proposer la mise en place d'une police pluri-communale pour verbaliser les contrevenants.

A partir de la prochaine rentrée, notre cantine scolaire sera prise en charge par l'ALEF. Je souhaite remercier très sincèrement Véronique et Charlotte qui ont assuré la gestion et l'organisation de ce service, indispensable pour nombre de parents.

Une belle table d'orientation est en place au lieu-dit « les Deux Pierres ». Cette action, menée avec la CCPR de Rosheim, enrichit le sentier « de collines en vignobles » et met en avant nos paysages et le talent de l'artiste qui a réalisé cette œuvre.

Le 26 mai, vous choisirez vos représentants au Parlement Européen ; c'est une démarche importante et je vous encourage à participer massivement à ces élections.

Dans les prochaines semaines, de nombreuses manifestations festives seront organisées. Je remercie tous les acteurs qui rendent possible ces moments de convivialité.

Très bonne lecture de notre bulletin ; profitez de la belle saison pour vous rencontrer, discuter et apprécier notre belle commune.

Bien cordialement,

Votre Maire, Philippe Wantz

Anniversaire

L'événement mérite de figurer dans notre bulletin communal : il s'agit du **95^e anniversaire** de Mme Joséphine KIMM !

Bien connue dans notre village, Mme KIMM est aussi la mémoire de décennies de vie locale à laquelle elle a largement contribué en tant que commerçante.

Dans les années 1950 et 1960, à son domicile au 68 rue principale, elle tenait la cabine téléphonique, un débit de tabac, un dépôt de bière et de limonade, et le dépôt de chapeaux pour alambics.

Elle a par la suite pris en charge la gérance du COPAL, magasin d'alimentation générale et fournitures diverses, en assurant des heures d'ouverture très larges afin de satisfaire les besoins de sa clientèle. Le magasin était ouvert tous les jours, même le dimanche après la messe.



Mme KIMM a baissé le rideau de son commerce le 1er novembre 1985 pour prendre sa retraite.

En complément de son travail, comme elle était une cuisinière hors pair, elle était souvent sollicitée pour préparer des repas de mariage ou de communion.

Entourée de sa famille, elle ne s'ennuie jamais !

Parmi les aménagements envisagés figurent :

- des rétrécissements de chaussée
- des coussins berlinois ou des plateaux
- des chicanes
- la matérialisation de places de stationnement.



L'étude diagnostique permettra de faire les choix les plus raisonnés. Une phase test avec du matériel léger sera mise en place avant tout aménagement définitif au courant de l'été.

Rappelons que l'objectif poursuivi est de faire en sorte que véhicules et piétons puissent emprunter à tout moment l'axe de circulation principal en toute sécurité, et dans le respect les uns des autres.

Convention avec la police municipale de Rosheim

Dans la continuité des actions en faveur de la sécurité, la commune projette de signer une convention de partenariat avec la police municipale de Rosheim à l'instar de Boersch, Griesheim, Grendelbruch et Ottrott.

Les policiers municipaux pourraient intervenir et dresser des procès verbaux dans les domaines suivants :

- vitesse excessive et non-respect du code de la route
- stationnement abusif
- urbanisme
- nuisances sonores
- problèmes de voisinage
- divagations d'animaux et mise en fourrière.

La convention prendrait effet au **1er septembre 2019**.

Les locataires d'une parcelle route de Grendelbruch ont opté pour le rachat du bien, mettant de fait fin au bail qui les liait à la commune pendant encore 47 ans.

Enfin, une autre parcelle louée par la commune a fait l'objet d'une division, avant d'être vendue aux propriétaires des parcelles attenantes.

Pour plus de détails, voir les comptes-rendus des conseils des 17/12/2018 et 22/02/2019 sur notre site.

SECURITE

Déjà évoquée dans le bulletin N°41, la question de la sécurité dans la traversée du village fait l'objet d'une attention particulière de l'équipe municipale.

Maire et adjoints ont rencontré récemment des riverains de la rue principale inquiets pour leur sécurité, porteurs de propositions visant à contraindre les conducteurs pressés à réduire leur vitesse dans les deux sens de circulation. Le stationnement souvent anarchique le long de la RD435 a également été soulevé.

Périodiquement, les services du Conseil Départemental effectuent un comptage de véhicules entre Rosheim et Rosenwiller. Celui mené du 28 mars au 2 avril affiche une moyenne de 1 400 véhicules/jour qui montent ou descendent la RD. Un prochain comptage, au niveau du cimetière, permettra de collecter aussi des données de vitesse dans la montée et la descente du village.

Consciente que le lotissement engendrera une hausse du nombre de véhicules empruntant la rue principale, la municipalité a décidé de s'entourer des services départementaux, de la police municipale de Rosheim et du bureau d'études SODEREF pour effectuer un diagnostic et proposer des solutions réglementaires et adaptées, au meilleur coût. L'étude est en cours.

Ventes de parcelles communales

La commune a donné une suite favorable à des demandes émanant de particuliers pour l'achat de parcelles communales situées en zone constructible.

Deux parcelles ont été vendues ; l'une au lieu-dit Jungwald et l'autre rue du Wisch. De faible contenance, en bordure de voie publique, leur acquisition permet aux propriétaires d'accéder à des parcelles leur appartenant, sans passer par une propriété communale.

Dossier - Finances communales

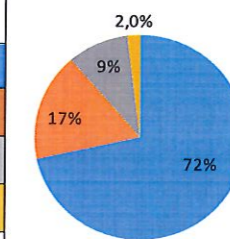
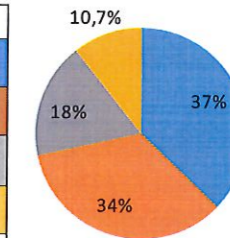
Réalisation budgétaire 2018 hors reports exercice N-1 et opérations d'ordre

L'exercice budgétaire 2019 est caractérisé par un reste à réaliser de 2017 de 101 500 € en dépenses et 96 000 € en recettes pour l'opération de réhabilitation de la Mairie et de la salle communale, l'aménagement du cimetière et l'amélioration de l'éclairage public.

FONCTIONNEMENT

DEPENSES	Réalisé 2018	%
Charges de personnel/indemnités/subventions	158 384 €	37%
Charges à caractère général	146 449 €	34%
Reversements à l'état FNGIR/FPIC	75 662 €	18%
Autres charges	45 465 €	10,7%
TOTAUX	425 960 €	100%

RECETTES	Réalisé 2018	%
Impôts (taxes d'habitation et foncière)	396 415 €	72%
Dotations de fonctionnement de l'Etat	94 570 €	17%
Produits des services (forêt et chasse ...)	52 305 €	9%
Autres produits	11 005 €	2,0%
TOTAUX	554 295 €	100%



INVESTISSEMENT

Dépenses : 486 712 €

Recettes : 287 867 €

Budget Primitif 2019

FONCTIONNEMENT

- Dépenses : 554 000 €

- Recettes : 554 000 €

INVESTISSEMENT

- Dépenses : 942 500 €

- Recettes : 942 500 €

Les investissements 2019 :

- achat de la parcelle située 3, place de l'église en vue de l'extension et de l'aménagement de la place de l'église
- mise en place de dispositifs visant à réduire la vitesse dans la rue principale
- travaux de réfection de voirie et chemins ruraux
- renouvellement des photocopieurs Mairie et école
- acquisition d'un panneau d'information lumineux
- sécurité école
- autres projets : en fonction des opportunités.

Autres points finances :

- ouverture d'un budget annexe lotissement et engagement des premières dépenses
- contraction d'un prêt relais de 3,5 M € sur 3 ans au Crédit Mutuel à un taux fixe de 0,39%

BILAN de la VENTE de BOIS - 8 mars 2019

- bois d'oeuvre (hêtre) : 149 m3 pour un montant de 21 712 €
- lots de fonds de coupes : 258 stères pour un montant de 8 530 €
- dépenses d'exploitation : 6 050 €
- Recette nette : 24 192 €

Aménagement du cimetière

Les travaux d'aménagement et de mise en enrobé des allées sont achevés. De jeunes plants de millepertuis ornent le sol côté sud pour adoucir l'aspect minéral. L'enrobé facilite l'entretien des allées et permet aux visiteurs de circuler plus facilement. L'escalier est plus praticable et les risques de chute sont désormais limités.



Premières données

Les données collectées par l'INSEE lors de l'opération de recensement aux mois de janvier et février 2019 nous révèlent dès à présent quelques chiffres, parfois surprenants, sur notre village.

- 331 logements, dont 281 résidences principales,
- 656 bulletins individuels ont été remplis.

Seuls 2 logements n'ont pu être enquêtés. **A noter** : un fort taux de réponse par internet (62,5%).

Bilan d'évolution de fin de collecte

La population municipale a baissé entre 2014 et 2019 : 698 habitants en 2014 contre 656 aujourd'hui.

Le nombre total de logements est en hausse :

309 logements en 2014 contre 331 aujourd'hui, dont 27 vacants en 2014 et 29 en 2019.

Le Superviseur a fait part de sa grande satisfaction quant à la participation des habitants et au travail de suivi effectué par notre agent recenseur.